



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060008

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/06/2024 11H26 C:025682 I:34024
V/REF : 1854211
V/Appel du Dimanche 23/06/2024 a 11H26

CDC HABITAT SOCIAL
Secteur Haute Savoie Nord
28, RUE DE GENEVE
74100 AMBILLY

V/REF.IMM. 331B
IMMEUBLE : NATURA -331B
19 AVENUE DE LA DRANSE
3 CH DU CLOS D YVOIRE
74200 THONON LES BAINS

Voglans, le 04 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N21 BRANSE - CONTACTER M VECCHIO TEL *06 20952456*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE IMPORTANTE DANS LES GARAGES
Donneur d'ordre : Mr S. BANSEPT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 23/06 A 14H30
INTERVENTION A PARTIR DES GARAGES
REPERAGE D'UNE FUITE SUR RACCORD PVC PRESSION
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE MANIERE PROVISOIRE ET POSE D'UN ELASTOMERE
NOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT DE LA PORTION FUYARDE
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 24/06/24 a 11H42 Mr L TRICHIES
CV LCOMPTER Email envoyé le 24/06/24 a 11H41 Mr S. BANSEPT

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching-73	1	28,19	28,19
5,00	H(s) plombier journée-73 le 23/06	1	72,83	364,15
5,00	H(s) plombier majorée(s) 100%-73	1	72,83	364,15
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Fournitures et consommables chantier-73	1	56,43	56,43

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060008

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	812,92
T.V.A. a 10,00%	81,29
TOTAL T.T.C.En EURO	894,21

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN